

Choisir l'eau du réseau pour les enfants de tous âges

Pilier alimentation

Objectifs :

Préserver et promouvoir la santé grâce à l'eau distribuées et réduire les risques d'exposition aux substances dangereuses présentes dans les contenus de réchauffe et de service.

Règlementation :

Au plus tard le [1er janvier 2025](#), l'utilisation de **contenants alimentaires en plastique** destinés à la cuisson, au réchauffage et au service sera interdite dans les services de restauration collective des établissements scolaires et universitaires, ainsi que **dans les structures accueillant des enfants de moins de six ans**. De plus, d'ici à 2040, tous les emballages plastiques à usage unique (bouteilles d'eau, barquettes, pots, etc.) devront progressivement disparaître.

Installer un point d'eau potable au sein d'un établissement est une obligation légale. Pourtant le mode de distribution de l'eau varie d'un établissement à un autre, entraînant une dissimilitude dans les impacts. Pour répondre aux obligations légales, trois solutions existent (la distribution en bouteilles achetées, la distribution d'eau par fontaine branchée sur le réseau, la distribution de l'eau au robinet)

[L'article L1321-4 du code de la santé publique](#) prévoit que tout établissement doit surveiller la qualité de l'eau, prendre des mesures correctives, respecter les règles de conception et d'hygiène, n'employer que des produits de traitement de l'eau, de nettoyage et de désinfection des installations non susceptibles d'altérer la qualité de l'eau, mettre en place une évaluation des risques liés aux installations intérieures de distribution d'eau, se soumettre au contrôle sanitaire exercé par l'ARS : inspection, contrôle des mesures appliquées, analyses de la qualité de l'eau, information de l'ARS, par l'établissement, du volume d'eau distribué (article R1321-15 CSP), et analyses complémentaires imposées par l'ARS.

A savoir :

En plus de leur impact environnemental significatif, les bouteilles d'eau en plastique peuvent provoquer d'importants problèmes sanitaires. En effet, lorsqu'elles sont exposées à de fortes chaleurs ou ne sont pas stockées à l'abri de la lumière, il peut y avoir une stagnation de l'eau et un transfert de substances du contenant en plastique vers le contenu, à savoir l'eau. De même, l'utilisation de récipients alimentaires et d'ustensiles de cuisine en plastique présente les mêmes problématiques de transfert de substances du contenant au contenu.



Unité de charge écologique (UCE) : Indicateur de consommation de ressources et différentes atteintes à l'environnement.



L'être humain ingère 5 grammes de plastique par semaine soit l'équivalent d'une carte de crédit. 90% des oiseaux marins ont déjà ingéré du plastique.

Pour compenser l'impact carbone des bouteilles d'eau en plastique, il faudrait recouvrir d'arbres une surface équivalente au Royaume-Uni.

Choisir l'eau du réseau pour les enfants de tous âges

Pilier alimentation

RECOMMANDATIONS



En Bretagne chaque année :

- 15 000 prélèvements réalisés ;
- 400 paramètres analysés ;
- 100% de l'eau distribuée est conforme en Nitrates depuis 6 ans.

ARS Bretagne – Octobre 2024



Réaliser des **contrôles internes complémentaires** et **afficher** les résultats des analyses de l'eau

Entretien la tête des robinets avec un produit sain rincé.



« L'eau est l'aliment le plus surveillé en France. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire, depuis le captage dans le milieu naturel, jusqu'au robinet du consommateur. »
Ministère de la santé



Supprimer les bouteilles d'eau en plastique

Préparer les biberons avec **l'eau du réseau**, conformément aux recommandations de l'ANSES (si la qualité de l'eau du réseau est bonne)



Utiliser des **biberons en verre ou en acier inoxydable**

Nettoyer les biberons et tétines **sans stérilisation**



Ressources :

[Biberon : comment le préparer et le conserver ? | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)

[Consulter les résultats de la qualité de l'eau du réseau dans votre commune](#)

[Des plans de contrôles des MCDA sont établis chaque année par la DGCCRF: Certaines substances chimiques \(comme les phtalates, le bisphénol A ou les hydrocarbures d'huile minérale\) font l'objet d'une attention particulière](#)

Choisir l'eau du réseau pour les enfants de tous âges

Pilier alimentation



PRATIQUE EXEMPLAIRE

Description

Promotion de la santé au travers de la vaisselle :

En plus de travailler sur une alimentation saine et durable en dépassant les objectifs de la loi Egalim, la crèche assure la santé des enfants en privilégiant le nettoyage des biberons et tétines sans passer par la stérilisation. Elle privilégie le nettoyage à la main ou au lave-vaisselle.

Pour améliorer son approche en santé environnementale, elle a décidé d'éviter l'usage des contenants alimentaires en plastique en investissant dans la vaisselle en verre ou en inox. Par conséquent, la préparation, le réchauffage et le service des repas (incluant assiettes, ustensiles, carafes, verres, etc.) sont réalisés avec des articles en verre, en acier inoxydable, en céramique ou en porcelaine exclusivement. En outre, une vigilance accrue est accordée au processus de rinçage du lave-vaisselle pour garantir qu'aucun résidu de détergent ne subsiste.

« Les professionnelles ne se plaignent pas du poids de la vaisselle. Les assiettes en inox restent légères. Les verres adaptés à la taille des mains des enfants sont petits. Les verres en verre étant plus lourds sont aussi plus stables et les enfants les renversent moins par maladresse. Nous ne sommes pas gênées par le bruit au restaurant mais cela est peut-être limité par notre fonctionnement : le nombre d'enfants au restaurant au même moment est limité, les enfants n'ont pas de temps d'attente puisqu'ils disposent de tous les éléments du repas dès le début, ils ne cherchent donc pas à jouer avec la vaisselle. » témoigne Valérie PEREZ.

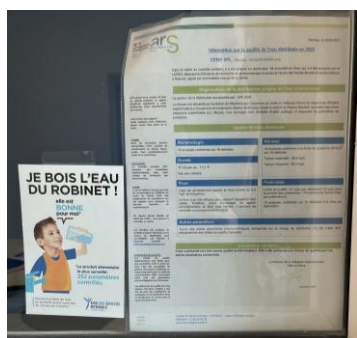
Mise en place d'un self-service :

La crèche a fait le choix de nommer l'espace consacré au repas « le restaurant ». Il s'agit d'un espace accessible, à hauteur d'enfants, permettant au plus grand d'être autonome lors du repas. Ils ont la possibilité de se lever et de se servir seul. La crèche souhaite rendre les enfants acteurs et maître de leurs activités, et ce, même pendant le repas.

Distribution saine de l'eau :

Afin de garantir une distribution d'eau conforme aux normes de santé, la crèche rend publiques les données issues des tests biologiques et chimiques réalisés sur l'eau du réseau local. Elle s'assure également que l'eau du réseau est potable avant de la servir dans des contenants réutilisables uniquement.

Lorsque le « restaurant » est ouvert, les enfants disposent d'un verre chacun. Des petits pichets d'eau sont accessibles et les plus grands peuvent aller se servir en autonomie. Pour compléter, chaque enfant a sa gourde, accessible dans « la salle de bain ».



■ Coûts à l'ouverture de la crèche

- ☐ Bol en inox : 10 euros les 6
- ☐ Le plateau / assiette : 12 euros
- ☐ Couvert en inox : 4 euros le set
- ☐ Verre : 9 euros les 6
- ☐ Bouteille en verre : 3 euros
- ☐ Bouteille en verre enfant 5 euros le lot de 3
- ☐ Saladier en inox : 20 euros

■ Résultats

- Apprentissage de l'autonomie
- Achat des contenants alimentaire en plastique évité
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Préservation de la santé des enfants
- Implication des équipes

Niveau de
difficulté



Coût
financier

